

Ecole élémentaire La Louvière
46, rue du Muguet
78120 RAMBOUILLET
01 30 41 10 01
courriel : 0780356n@ac-versailles.fr
blog.ac-versailles.fr/ecolelalouviere

Conseil d'école
1er Trimestre
Mardi 07 novembre 2023

PROCES VERBAL

Présents

Ecole : Mmes GIAMMONA (CM1/CM2), JUBAULT-BREGLER (CE1), LABADIE (CP/CE2), PRADILLON (CP), Mme ROSE (maître E, RASED) M. GOLE (CE2) et M. PEYRONNIN (Directeur, CM1)

Municipalité : Mme RICART (adjointe déléguée à l'éducation) et Mme FILLIERE (service scolaire)

DDEN : M. FILHOL

Représentants de parents d'élèves : Mmes BETTAIEB, DJELLAB, FRERE, MICHAUD et SALEMBIER

1) ELECTIONS / COMPOSITION / INSTALLATION MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023

a. - Résultats

Les résultats des élections des représentants de parents sont :

Nb d'électeurs inscrits	198
Nb de votants	86
Blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	83

Taux de participation : 43,4%

Ont obtenu :

Liste parents non constituée en association	83 voix	5 sièges
---	---------	----------

Les représentants de parents élus au conseil d'école sont :

Titulaires	Suppléants
DJELLAB Ouahiba	SALEMBIER Déborah
BLONDEAU Estelle	FRERE Florence
MICHAUD Cécile	
BETTAIEB Hanene	
BA El Hadji	

2) REGLEMENT INTERIEUR - POLE CLIMAT SCOLAIRE

Après discussions, le conseil d'école vote l'ajout suivant au règlement intérieur, paragraphe 2.6 :

« Art. L. 111-6. Du Code de l'éducation- Aucun élève... ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire... ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »

Le programme pHARe met en œuvre l'ensemble des mesures visant à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et de traitement des situations (Loi n°2022-299 du 2 mars 2022).

Lorsqu'une situation d'intimidation ou de harcèlement survient, le directeur d'école informe l'Inspecteur de l'éducation national qui mobilise son équipe ressource pHARe chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge de ces situations. Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école. (Art R 411-11-1)

3) MAIRIE : TRAVAUX, BUDGET, RESTAURATION SCOLAIRE ET PORTAIL FAMILLES

M. Peyronnin fait remonter que les feuilles de présence de Sodexo ne sont toujours pas arrivées. Chaque matin, ce sont les enseignants qui interrogent les enfants s'ils vont ou non à la cantine. Cela pose un problème de responsabilité. Autre point : depuis la rentrée scolaire, la garderie de l'élémentaire est assurée dans les locaux de la restauration scolaire. Les familles sont invitées à y déposer directement leur(s) enfant(s). Ainsi, elles entrent, seules, dans la cour et ont accès aux différents bâtiments scolaires. Cela pose un problème au niveau sécurité en plein plan vigipirate. Mme Ricart et Mme Fillière vont voir si l'organisation peut être améliorée.

Par ailleurs, Mme Fillière informe qu'une partie des économies faites sur les rotations du bus piscine 2023 sera réinjectée dans le projet de voyage scolaire en Auvergne et notamment dans la partie transport (à hauteur de 10 594 euros). M. Peyronnin tient à remercier la municipalité pour cet engagement et ce geste très fort.

Pour finir, une pergola sera bientôt installée dans la cour de l'école pour protéger le nouveau mobilier installé cet été et augmenter les zones d'ombre pour les enfants.

4) RENTREE 2023 / ORGANISATION 2023-2024

4.1 - Répartition pédagogique et effectifs

CP	Mme PRADILLON / Mme GAGNON	27
CE1	Mme JUBAULT-BREGLER	25
CP/CE2	Mme LABADIE	25
CM1	M. GOLE - M. PEYRONNIN	26
CM1/CM2	Mme GIAMMONA	22
Total		125

Equipe enseignante complétée par 2 AESH : Mmes BERGEON et FRAMERY D'AMBREUCQ
Service civique : M. REMOISSENET Aurélien (possibilité d'un second contrat)

4.2 - Réseau d'aides (RASED) : L'école dépend de l'antenne de la Prairie. L'équipe est constituée d'une enseignante spécialisée à dominante rééducative (maître G), Mme EL FEKAIR, d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E), Mme ROSE et d'un poste de psychologue scolaire M. MARTIN.

Ces collègues interviennent dans l'école en fonction des demandes en lien avec les enseignants.

Pour les joindre directement : 01 30 59 26 48 (permanence téléphonique le lundi de 8h30 à 11h30), sinon laisser un message. Possibilité également d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : rased.rambouillet.p@ac-versailles.fr

4.3 - Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : Elles ont lieu le midi de 11h30 à 12h. Il est possible de prendre un groupe d'élèves dans le cadre d'un projet spécifique (projet de classe, d'école ou de territoire) ou dans un travail de soutien.

4.4 - (APQ) : 30' d'activités physique quotidienne en plus des heures d'EPS d'enseignement.
Ce projet est mené durant les récréations + sur le temps périscolaire (temps de cantine principalement).

4.5 - Cabinet médical : Le médecin scolaire sur la circonscription est le Dr MEYER. Pour la joindre, entrer en contact avec le CMS (Centre Médico-Scolaire) au 01 34 83 07 80.

L'infirmière est Mme Laurence RICHARD. Présence à l'école pour le suivi des CP, les équipes éducatives et consultations infirmière pour les CE2 (second trimestre)

5) HYGIENE ET SECURITE DANS L'ECOLE

M. Peyronnin présente les nouveaux registres Santé, sécurité au travail. Les anciens ont été clôturés. Il en existe toujours deux : un pour les usagers (= les familles) et un autre pour les personnels. Ils se trouvent en salle des maîtres. Les familles peuvent y avoir accès sur simple demande.

Les représentants de parents ont 2 questions liées à la sécurité dans et aux abords de l'école :

1) Quelles vont être les mesures mises en place pour l'école à la suite des attentats survenus récemment -> le plan vigipirate a été renforcé. Pour les parents, éviter les attroupements devant l'école et ne pas hésiter à appeler le 17 en cas de doute ou de comportement suspect.

2) Suite aux attentats, le voyage va-t-il être maintenu -> à ce jour, oui. Aucun évènement ou manifestation n'a été annulé même si cela reste du cas par cas et à l'appréciation des autorités.

En complément, M. Peyronnin signale qu'un PPMS aura lieu le jeudi 23 novembre sur le temps scolaire.

Pour finir, M. Peyronnin informe que tous les élèves du CE2, CM1 et CM2 seront invités à répondre à un questionnaire sur leur bien être à l'école. Ceci aura lieu autour de la journée contre le harcèlement (09 novembre)

6) PROJETS ET MANIFESTATIONS DE L'ANNEE

Travaux des délégués (lundi 09 octobre) : Lors de cette réunion, les discussions ont porté sur les points suivants :

- Bousculade dans les toilettes --> L'accès y reste limité. 5 garçons et 5 filles maximum. Il faut demander à un adulte pour y aller (en échange d'une pince à linge)

- avoir un bac de casquettes quand il fait chaud --> Nous en avons un mais plus quand il s'agit d'une sortie en extérieur. Cette proposition n'est pas idéale au quotidien pour des raisons d'hygiène.

- se déplacer en chaussons dans les couloirs et dans les classes comme en Allemagne --> Pourquoi pas mais il ne faut pas que cela fasse perdre du temps sur les apprentissages.

- organiser une journée ou 1/2 journée spéciale le jour des vacances en mélangeant les classes --> c'est une très bonne idée. D'accord à la condition que les CM2 se comportent bien au quotidien. C'est loin d'être le cas dans la vie de l'école ces derniers temps.

- refaire une journée décathlon --> oK. Il faudra recontacter l'association.

- Racheter du petit matériel de sport --> OK pour cordes à sautes, ballons + jeux de société et/ou cartes

- Les grands pourraient lire des histoires aux petits sur le temps classe --> Excellente idée de partage. On pourrait commencer durant les temps de récréation.

- Organiser un défi 1 dessin / Classe en arts visuels --> Excellente idée. A en parler en conseil des maîtres

- Retracer les terrains et jeux dans la cour --> Déjà dit l'année dernière. La demande va être faite sur le budget investissement 2024

Projet de territoire 2023/2024 :

L'idée est de réfléchir en commun , de « sortir de l'école en voyant plus grand autour de nous : quartier, ville, bassin. Pour nous, travail avec les écoles de la maternelle et de la Prairie. 3 axes dégagés pour le quartier.

Axe 1 : Lecture et Vocabulaire (en français) / Résolution de problèmes (travail sur les énoncés, défi maths...) / Parcours Sport et santé - le développement durable

Axe 2 : lié à la formation des personnels

Axe 3 : la communication de l'école pour aller chercher notamment les familles éloignées de l'école (= blogs) + l'ouverture de l'école : Rencontres USEP, Loups'Stics et tous les projets propres à l'école (notamment le séjour scolaire en Auvergne)

Les actions du premier trimestre :

Elections délégués : Elles ont eu lieu le jeudi 06 octobre. 2 délégués par classe ont été élus. / **Label E3D** : Depuis 3 ans maintenant, nous sommes au 2ème niveau / **Label « Génération 2024 »** : Projet autour des Jeux Olympiques. L'école s'est engagée depuis le début de l'aventure (environ 3-4 ans). Poursuite cette année mais déception globale car ce qui était prévu n'est pas au RDV. Les élèves devaient rencontrer des sportifs de haut niveau, avoir accès aux installations olympiques, assister à des rencontres de préparation... / **Natation scolaire** : Toutes les classes (sauf les CE1) se rendent à la piscine des Fontaines durant le 1^{er} semestre. Arrêt des cours fin janvier. / **Evaluations CP-CE1 et CM1** : Elles ont eu lieu du lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre. Les enseignants ont fait un retour individuel aux familles. Les élèves repérés en difficultés seront suivis prioritairement en APC et par l'équipe du RASED. Les CP auront une seconde session en janvier prochain. / **Festiphoto** : dans le cadre du festival, les CP, CE1 et CE2 ont pu visiter les expositions situées à la Bergerie le vendredi 29 septembre. Coût du car : 145 € / **Sécurité routière** : CP, CE1, CM1 et CM2 ont eu une sensibilisation aux dangers du piéton vendredi 13 octobre. Comment se comporter sur un trottoir, comment traverser une route, quels sont les dangers potentiels... / **Interventions EPS** : la classe de CM2 a commencé un cycle « balle ovale » sur 8 séances + 1 rencontre prévue au Racinay le lundi 13 novembre / **Passeport du civisme** : pour les classes de CM1, remise et explications du passeport le vendredi 22/09 dans la classe. / **Loups'Stics** : Subvention versée de 880 euros. Goûter de rentrée + AG, vendredi 29/09 + soirée Halloween (bal, maquillage et déguisements), le vendredi 20 octobre de 19h à 21h au Court-Bouillon. Prochaine action : vente de sapins et animations de Noël à la maternelle de la Louvière le samedi 02 décembre. Fête de l'école prévue : le samedi 15 juin 2024

Séjour en Auvergne : A ce jour, les dates retenues sont du lundi 10 juin 2024 au vendredi 14 juin 2024.

Budget total prévu : 42 500 € / Transport : 10 500 € - Hébergement sur place + restauration: 23 500 € / Visites + animations : 8 500 €. Les familles devraient payer 250 € maximum.

Une réunion d'informations aura lieu autour des vacances de Noël (juste avant ou juste après).

8) BILAN FINANCIER USEP

Le solde au 07/11/2023 est de 2 131,21 €

Un acompte de 4 000 euros (voyage scolaire) a été versé au centre qui nous accueillera en juin prochain.

La séance est levée à 19h45.

Le Président : Alexandre PEYRONNIN

La secrétaire de séance : Muriel GIAMMONA